

Ville de **LATAN**

2020

BULLETIN MUNICIPAL





Place de la République
36150 VATAN

CITEOS

SDEL
BERRY

www.citeos.com

Réseaux d'énergies et de communication,
éclairage Public, illuminations festives,
mise en valeur de monuments

**ZI Les Noyers
36150 VATAN**

Tél. 02 54 03 45 60 - Fax. 02 54 49 70 13



HMPC NETTOYAGE

Le service adapté à vos besoins

- Locaux professionnels
- Commerces & Bureaux
- Nettoyage fin de Chantier
- Nettoyage de maison / appartement
- Ménage à domicile
- Nettoyage de vitre
- Nettoyage Véranda
- Décapage de sols
- vitrification de Parquet



13 Rue George Sand
36150 Vatan
09 81 21 89 54
hmpc36@outlook.fr
www.hmpec.fr

DEVIS GRATUIT

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Stéphanie et David **BARBOT**

Ouvert du lundi au samedi
de 6 h 30 à 19 h 30
le dimanche de 6 h 30 à 13 h
Fermé le mercredi



Tél. 02 36 32 00 82

54, rue Grande - 36150 VATAN

MIEL DU BERRY

EXPLOITATION APICOLE DE LA CHALERESSE

MIEL POLLEN

SPÉCIALITÉS DE LA RUCHE



J.C MORIN

Apiculteur Récoltant

La Chaleresse - 36150 VATAN

02 54 49 83 53

Stand de vente Route de Châteauroux



CITROËN

**GARAGE
THIBAUT**

- Réparation toutes marques •
- Carrosserie • Peinture •



83-92 rue Grande - 36150 VATAN

Tél. 02 54 49 75 27 - Fax 02 54 49 88 34

N° Siret : 49225420500013

Pour tous vos dépannages
+ installations...

Christophe
Lorillard

Electricité Générale ■ Chauffage Électrique
Electroménager Vente ■ Installation ■ Dépannage

6, rue Victor Hugo 36150 St Florentin

Tél. 02.54.49.86.79 ■ Port : 06.64.93.89.04

*Avec les compliments de
Madame DELEMAR*

36150 VATAN

Location - Vente
MATÉRIEL MÉDICAL

S O M M A I R E



- 4 > Mot du Maire
- 5 > Démocratie locale
- 7 > Action municipale
- 10 > Travaux et réalisations
- 14 > Informations
- 16 > Dossier : City Stade
- 18 > Actualités
- 21 > Retour en images...
- 22 > Etat civil
- 23 > Renseignements pratiques





À toutes et à tous,

Le mandat que vous m'avez confié, il y a 6 ans, touche à son terme. Laissez-moi, tout d'abord, vous remercier chaleureusement de cette marque de confiance et redire ma gratitude à toutes celles et ceux qui, à mes côtés, ont partagé jusqu'au bout cette lourde responsabilité.

Après une longue et mure réflexion, j'ai décidé de ne pas être candidate aux prochaines élections municipales. Si je vous disais que je suis satisfaite de céder ma place et de laisser cette tâche absorbante, je ne mentirais pas. Mais si je vous disais que la tentation est grande de rester au service de la collectivité, je ne mentirais pas non plus.

Ainsi sommes-nous souvent partagés entre des désirs contraires ! Mais ce dont je suis sûre, c'est d'être heureuse d'avoir pu assumer cette fonction dont vous m'avez honorée.

L'expérience de mes fonctions de maire a été des plus enrichissantes dans bien des domaines. Je pense avoir accompli cette mission avec tout l'engagement qu'elle mérite. Je n'ai probablement pas toujours pris les décisions que vous attendiez mais soyez assurés que j'ai fait de mon mieux, même s'il n'est pas aisé de satisfaire toutes les exigences et d'assumer des décisions parfois difficiles. On pourra probablement me reprocher beaucoup et on le fera sûrement, je n'en doute pas, mais pas d'avoir travaillé dur et entrepris pour le bien commun.

Je remettrai donc les clefs fin mars avec une situation financière saine, des taux d'imposition qui n'auront pas augmenté, des infrastructures communales en bon état et des services municipaux opérationnels, animés par des personnels compétents, engagés et professionnels.

Un mandat, c'est beaucoup de souvenirs et de sentiments qui restent et se mêlent ; l'enthousiasme, la volonté, des certitudes et des doutes, du travail, beaucoup de travail, des réussites, des erreurs de jugement, et vous l'aurez compris des déceptions !

Cette entreprise je ne l'ai pas menée seule mais avec le soutien des services municipaux et avec l'ensemble de mes collègues élus, au moins ceux qui ont souhaité s'investir et ceux qui n'ont pas renoncé à leur engagement. Pour les autres, nous pouvons être satisfaits d'avoir pu réaliser un mandat productif avec la volonté de faire de notre collectivité une commune dynamique, entreprenante et solidaire, dans un esprit d'écoute, de transparence et de rigueur.

J'adresse mes remerciements les plus chaleureux à toutes celles et tous ceux qui m'ont accordés leur confiance et leur soutien avec loyauté tout au long de ces six années.

Je vous souhaite une très belle année !

Votre Maire, Clarisse Pépion

				boulangerie ripamonti	
<p>70 GRANDE RUE 36150 VATAN</p>	<p>DU MARDI AU DIMANCHE</p> <p>11H00 - 14H30 16H00 - 22H00</p> <p>SAMEDI ET DIMANCHE FERMETURE 23H00</p>	<p>COMMANDE ET RESERVATION 09 30 27 97 63</p>		<p>RIPAMONT!</p> <p>Christophe et Marjorie</p> <p>6 avenue de la libération 36150 Vatan</p>	

RECENSEMENT

Populations légales au 1^{er} janvier 2017
en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2020 :

- Population municipale : 1 988
- Population comptée à part : 41
- Population totale : 2 029

Élections

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020.

Le bureau de vote sera installé à la salle Roger Stoësel et sera ouvert de 8 heures à 19 heures.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à votre bureau de vote le jour des élections, vous avez la possibilité de voter par procuration.

Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'UE, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civils ou politiques.

L'élection des conseillers municipaux a lieu au suffrage universel direct. Le conseil municipal élit ensuite le maire de la commune. L'organisation du scrutin varie en fonction de la taille de la commune.

CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION

L'inscription est désormais possible jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne, avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE. Chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

L'inscription en ligne est généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr

VOTE POUR LES COMMUNES DE PLUS DE 1000 HABITANTS

Premier tour

Si une liste obtient la moitié des voix plus une (majorité absolue des suffrages exprimés), la moitié des sièges lui est attribuée. C'est ce qu'on appelle la prime majoritaire.

Quand le nombre de sièges à pourvoir est impair, on arrondit la moitié à l'unité supérieure. L'autre moitié des sièges est proportionnellement répartie entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés. Le mode de scrutin des élections municipales prévoit une répartition à la plus forte moyenne selon le nombre de voix obtenu. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour est organisé.

Second tour

Ne peuvent se maintenir au 2^{ème} tour que les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour. Le mode de scrutin prévoit la possibilité de fusion entre les listes pouvant se maintenir. Toute liste ayant obtenu plus de 5% des voix au premier tour peut fusionner avec une ou plusieurs listes ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges du conseil municipal se fait comme au premier tour : prime majoritaire avec répartition proportionnelle à la plus forte moyenne.

DATES DE DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

LUNDI 10 FÉVRIER
MERCREDI 12 FÉVRIER
VENDREDI 14 FÉVRIER
SAMEDI 15 FÉVRIER

À la Mairie, de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Samedi : 8h30 à 12h

VOTE PAR PROCURATION

Les formalités doivent être accomplies au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Votre présence sur place est obligatoire, sauf impossibilité de vous déplacer en raison de votre état de santé (dans ce cas, un policier peut se rendre à votre domicile pour accomplir les démarches si vous en faites la demande). Si votre présence physique est obligatoire, le mandataire n'a en revanche pas l'obligation d'être présent.

Vous avez la possibilité de télécharger le formulaire en ligne avant de vous rendre sur les lieux. Pensez à noter l'adresse ainsi que la date et le lieu de naissance de votre mandataire, ces différentes informations vous étant demandées dans le formulaire. Sur ce document, vous devrez également signer une attestation sur l'honneur mentionnant les raisons de votre empêchement (vacances, problèmes de santé, etc).

Justificatif : Avant de vous rendre sur place, vous devez vous munir d'un justificatif d'identité, qui peut être votre carte d'identité, votre permis de conduire ou votre passeport.

Délais : En principe, vous pouvez effectuer les

formalités pour voter par procuration jusqu'à la veille du scrutin. Mais en raison des délais de traitement de votre demande par l'administration, il est conseillé d'accomplir les démarches nécessaires le plus tôt possible afin de vous assurer que votre demande soit reçue à temps à la mairie.

Durée de validité : Vous devez également mentionner la durée de validité de votre procuration. En principe, une procuration est faite pour une seule élection, mais elle peut aussi être établie pour une certaine durée afin de couvrir plusieurs votes. Dans tous les cas, sa durée maximum de validité est d'un an si vous résidez en France.

Formalités le jour du vote : Lorsque les démarches ont été accomplies puis validées par la mairie, il suffira au mandataire de se présenter au bureau de vote du mandant pour pouvoir voter à sa place le jour de l'élection. Le vote par procuration s'effectue dans les mêmes conditions qu'un vote normal. Le mandataire ne reçoit pas de justificatif particulier par courrier avant le vote, il doit simplement se rendre sur place et fournir une pièce d'identité.



Maîtrise d'oeuvre et études
Routes / Voirie Réseaux Divers
Assainissement
Adduction d'Eau Potable

Bureau d'Etudes DB
102 Avenue d'Occitanie - 36250 SAINT MAUR
Tél. : 02 54 25 25 15 - Fax : 02 54 25 25 19 - info@db-etudes.fr
SARL au capital de 7500 € - RCS Châteauroux 511 669 095 - APE 7112B

Au'PM
BIÈRE DE SPÉCIALITÉ

**BAR
TABAC
PMU
AMIGO
F.D.J.**

**LICORNE
Black**

30/32 rue Grande - 36150 VATAN
02 54 49 63 36

Garage FDS AUTOMOBILES

Mécanique - Carrosserie - Peinture - Motoculture

41 Avenue de la Libération - 36150 VATAN
Tél : 02 54 49 76 58 · adfdsauto@gmail.com





Couleur Nature
COIFFURE

02 54 49 74 04
82 RUE GRANDE - 36150 VATAN

La MAISON DES SERVICES AU PUBLIC devient MAISON FRANCE SERVICES



La Maison de Services au Public de Vatan, labellisée par la Préfecture de l'Indre en octobre 2018, a rejoint au 1^{er} janvier 2020 le programme France Services.

Cette démarche France Services, annoncée le 25 avril dernier par le Président de la République a pour objectif d'améliorer la qualité des services proposés, la formation des agents et la densité du maillage. L'idée est d'élever le niveau général des MSAP avec un panier commun de services sur le territoire national.

L'ambition France Services :

- Une plus grande accessibilité des services publics
- Une plus grande simplicité des démarches administratives
- La médiation numérique
- Une qualité de service fortement renforcée

Les partenaires socles : CNAF, CNAM, CNAV, DGFIP, La Poste, Ministère de l'Intérieur et de la Justice, MSA, Pôle Emploi.

La MSAP de Vatan, répondant à l'ensemble des critères requis, est donc tout naturellement devenue MAISON FRANCE SERVICES au 1^{er} janvier 2020.

Nous vous rappelons que la MFS de Vatan dispose d'un espace d'animation doté de 6 postes informatiques sur lesquels les administrés ont la possibilité d'effectuer toutes leurs démarches administratives, de deux bureaux de permanence et d'une salle de réunion et de formation.

La MFS de Vatan est également chargée de la location de la salle des fêtes, de la réservation des deux minibus pour les associations et écoles et gère les réservations de divers événements (repas des aînés, soirée des jeunes, manifestations locales). Elle

propose également des ateliers ou sorties pendant les vacances scolaires pour les 6-15 ans.

Des ateliers informatiques sont également mis en place en collaboration avec la BGE de l'Indre. L'offre est destinée à l'ensemble des personnes qui veulent apprendre les bases du numérique et/ou progresser. Thèmes abordés : la pratique de l'ordinateur, la pratique sur internet, la bureautique et le traitement de la photo. Les ateliers ont lieu le matin et durent 1h30.

MAISON FRANCE SERVICES de VATAN

Avenue de la Sentinelle

Tél : 02 54 49 23 22 - Email : msap@vatan.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 18h

Mardi, mercredi et jeudi : 9h à 12h

COVOITURAGE

La MFS a mis en place un service de COVOITURAGE. En effet, la commune propose de mettre en relation les usagers de la route pour des trajets de toutes natures, réguliers ou irréguliers : travail, université, supermarché, loisirs, gare... mais aussi des trajets longues distances.

Il vous suffit de faire connaître vos possibilités ou besoins de covoiturage auprès de la MFS (tél : 02 54 49 23 22 - msap@vatan.fr) qui se chargera de mettre en relation les usagers.

CIMETIÈRE COMMUNAL

La commune est engagée dans une procédure de régularisation, avant-reprise, des sépultures sans concession relevant du régime du terrain commun.

Les services de la Mairie procèdent donc depuis la fin 2019 à une démarche de communication et d'information préalable à la reprise des terrains, afin de permettre aux familles intéressées de se faire connaître et ainsi procéder aux formalités nécessaires pour régulariser la situation de la sépulture les concernant. Pour ce faire, des plaquettes « demande de renseignements » ont été apposées sur les sépultures concernées.

Reprise des sépultures :

Par les familles : Si les familles concernées par des sépultures établies à l'origine en terrain commun souhaitent entamer une procédure de reprise au titre d'une régularisation de situation, la commune de Vatan propose :

- d'attribuer une concession familiale, sous réserve d'une remise en état, au bénéfice de tous les ayants droit de la ou les personne(s) inhumée(s), lorsque l'aménagement sur le terrain le permet,
- d'autoriser la famille à faire procéder, à leur charge, au transfert du ou des défunt(s) dans une concession du cimetière ou dans un autre cimetière.

Dans ces circonstances, une concession d'une durée

de trente ou cinquante ans pourra être attribuée à la famille, après la rédaction d'un titre de régularisation de concession.

Par la commune : Au terme du délai de communication, la reprise des sépultures dont la situation n'aura pas été régularisée sera réalisée par la commune de Vatan.

Modalités de reprise par la commune :

La commune fera procéder, pour chaque tombe, à l'exhumation des restes mortels. Ceux-ci seront recueillis et ré-inhumés, avec toute la décence requise, dans une sépulture communale perpétuelle (dite ossuaire communal), convenablement aménagée à cet effet, au sein du cimetière, conformément à l'article R.2223-4 du CGCT. Même si aucun reste n'a été retrouvé, les noms des personnes seront consignés dans un registre conservé en mairie à leur mémoire, conformément à l'article R.2223-6 du CGCT.

Tout mobilier ou signe funéraire en place fera l'objet d'un retour à la commune. Lorsque l'état en permettra la conservation, la commune pourra en disposer librement. À défaut, ils seront enlevés et voués à la destruction.

Les terrains, une fois libérés de tout corps seront affectés à de nouvelles sépultures.



S.A.R.L GARAPIN TRAITEUR
 garapintraiteur@orange.fr
Muriel et Samuel GARAPIN
 Boucherie - Charcuterie - Traiteur 02.54.49.47.89



SIEMEL INDUSTRIE
Electronique, Electricité, Automatismes
 ZI LES NOYERS 36150 VATAN
Electronique et automatisme
 ZI LES NOYERS 36150 VATAN
 Tél. 02 54 49 82 81 - Fax 02 54 49 94 06



SETEC PROFESSION ENTREPRENEUR
 Zone industrielle "LA MARTINIERE"
 36130 DIORS
 Tél. 02 54 53 37 00
 setec@rogermartinsa.com

ROGER MARTINSA PROFESSION ENTREPRENEUR

Ensemble, construisons le Présent et traçons l'Avenir.

- TERRASSEMENT
- ROUTES
- V.R.D
- CANALISATIONS
- FIBRE OPTIQUE et RÉSEAUX
- TRAVAUX ÉLECTRIQUES
- BÂTIMENT
- DÉSAMIANTAGE et DÉMOLITION
- GÉNIE CIVIL
- VOIES FERRÉES
- INSTALLATIONS PÉTROLIÈRES
- UNITÉS INDUSTRIELLES
- PROMOTION IMMOBILIÈRE
- DOMAINE VITICOLE

www.rogermartinsa.com



CHEZ CHOUCHEOU
 BAR BRASSERIE
 8 PLACE DE LA REPUBLIQUE - 36150 VATAN
 Fermé le dimanche
 Tel: 02 54 49 76 35

SARL PERROT

Artisan Peintre

Ravalement ■ Peinture int./ext.
Papier Peint ■ Revêtement de sol
Vitrerie ■ Parquets Flottants
Décoration



www.4d.com

Tél. 02 54 49 96 37 ■ Port. 06 63 51 49 94 36150 VATAN
email : mickael.perrot@orange.fr

EURL BRÉART Didier

Menuiserie
Ebenisterie



Cuisines sur Mesure
Travaux Menuiserie Bois Alu PVC (Portails...)
Restauration de Meubles
Vitrés Rouleurs Électriques & SOLAIRES
eurlbreart@sfr.fr

ZI Les Noyers - 36150 VATAN



Siret : 484 758 719 00013

Tél : 02 54 49 70 11
Port : 06 30 05 19 71

VILPOUX



SÉBASTIEN LAIRE | 02 54 49 74 06

www.vilpoux.fr | contact@vilpoux.fr
17, Place de la République 36150 VATAN

N° Agrément : E1003601920

Vatan AUTO-ECOLE

PERMIS B

CONDUITE
ACCOMPAGNEE

18, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE 36150 VATAN
TÉL. 02.54.21.75.86 • PORT. 06.41.61.74.34

Bes 410294120011 - Habilitation n° 0-30-04 - SARL au capital de 2000 € APE 9302 Z



Pompes Funèbres Cousin

■ Isabelle & Nicolas COUSIN ■

Chambre Funéraire "Clos de Marinet"

Organisation et démarches administratives

Contrats obsèques

Transports toutes distances

Caveaux - Monuments funéraires

Permanence 7j/7 24h/24

Rue de la République 36150 Vatan

Tél. 02 54 21 96 15
pfcousin36@orange.fr



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

VATAN | REUILLY
02 54 49 73 19 | 02 54 49 33 91

Partenaire
de la



DJ FRANTZ

DJ/animateur
éclairage/sonorisation
tout type d'évènement
public et privé ...

Lieu-dit Les Marais 36100 SAINTE FAUSTE

06 60 54 40 81 dj_frantz@live.fr

Transaxia



www.transaxia-vatan.fr

ESTIMATION GRATUITE DE VOTRE BIEN

Tél. 02 14 00 05 90

TRAVAUX RÉALISÉS EN RÉGIE PAR LES SERVICES TECHNIQUES

Les défis du Pôle Technique : les travaux en régie

Les travaux en régie correspondent à des « chantiers » effectués par les services techniques de la collectivité, qui met en oeuvre les moyens en matériel et outillage. Par travaux en régie, il faut entendre la réalisation de biens durables pour la collectivité (appelés immobilisations en terme comptable) et non les travaux d'entretien quotidien.

Dans un contexte de maîtrise des dépenses publiques et une volonté de remobilisation des services, la municipalité a, dès le début du mandat, fait le choix de favoriser les travaux en régie. Un choix qui a nécessité de réactualiser certains des matériels et repenser l'organisation des services, choix porté par l'engagement sur la qualité des services techniques. Une démarche d'amélioration de la gestion du pôle

technique qui offre de nombreux avantages :

- Réduire les coûts de manière significative.
- Réactivité et rapidité dans la prise de décision
- Certaines dépenses ouvrent droit au FCTVA (fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée).
- Travaux en autonomie qui permettent de valoriser les compétences techniques des personnels.
- Favoriser le travail d'équipe, la polyvalence et la transversalité entre les services.

L'ensemble des projets sont réfléchis en amont avec les élus et les services concernés où chacun peut être force de proposition. Les services techniques ne sont plus de simples exécutants mais de véritables maîtres d'œuvre investis dans la réalisation des projets et garants de la qualité du service.

Place Jean Méry

La Place Jean Méry a entièrement refait peau neuve. Des clôtures en bois ont été installées afin de sécuriser et embellir le site. Des jeux pour enfants ont pris place, ainsi que de nouvelles tables, mange-debout, poubelles et panneau de bienvenue. Dans le cadre du fleurissement et de notre label Ville Fleurie 2 Fleurs, des massifs ont été créés le long de l'avenue de Paris.





Cimetière

Les travaux d'embellissement du cimetière se sont poursuivis en 2019. Les murs d'enceinte ont été remis à neuf et des bordures ont été réalisées. Les toilettes publiques ont également été rafraîchies.



Avenue de la Sentinelle

Après des travaux de busage importants, un chemin piétonnier est en cours de réalisation avenue de la Sentinelle, face à l'Espace Intergénérationnel. Ce passage permettra aux piétons de circuler en toute sécurité.



Rue du Collège

Plusieurs travaux ont été réalisés rue du Collège. En effet, une partie du parking du Collège a été restauré ainsi que les passages piétons. Des barrières et potelets ont également été posés afin de sécuriser les élèves lors de la montée et la descente des bus scolaires.



Salle des fêtes

Des travaux d'enrobés ont été réalisés au niveau du parking de la salle Roger Stoësel. L'éclairage a également été changé et les murets ont été repeints devant la salle et la caserne des sapeurs-pompiers.

Réfection des logements :

Rue du Château, Place de la Liberté, rue de la Caserne

En 2019, trois logements communaux ont bénéficié d'une réfection complète : sol, peinture, radiateurs... Il s'agit des logements rue du Château, rue de la Caserne et Place de la Liberté.

Potelets

Pour des raisons de sécurité, des potelets ont été implantés à différents lieux stratégiques de la commune : entrée du stade, devant le bar Le Drakkar...

Ce matériel urbain aide à la distinction et à la lisibilité des espaces. Il est aussi utilisé dans les espaces publics en protection des zones piétonnes, en contrôle d'accès des véhicules, en balisage...



Restauration d'un lavoir

La toiture du lavoir de l'Espace Armand Desprès a été restaurée par les services de la commune.



TRAVAUX RÉALISÉS PAR DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES

Halle

Des grillages et des pics ont été installés sous la Halle afin de lutter contre les désagréments causés par les pigeons.



Le service public de l'assainissement

Le S.I.A., **Syndicat Intercommunal d'Assainissement** regroupe 3 communes :

- Vatan,
- Saint-Florentin,
- La Chapelle Saint-Laurian.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le délégataire est la SAUR pour une durée de 12 ans.



Périmètre du syndicat

Quelques données sur la station et le réseau :



- Construite en 1981, la station d'épuration est une station de type « boues activées ».
- Capacité : 3300 EH (*Equivalent Habitant*) soit environ 2,1 habitants par logement correspondant à 1300 branchements.
- Le linéaire de réseau (hors refoulement) : 30 100 m.
- Sur le réseau se trouvent 3 postes de relèvement : route de Liniez, route de Graçay et rue des Champs d'Amour.
- Les boues produites à la station sont déshydratées avec du polymère sur la table d'égouttage, puis stockées dans un silo avant leur évacuation pour épandage en milieu agricole selon un plan d'épandage suivi par la chambre d'agriculture.
- Le tonnage de boues évacuées en 2018 est de 1712 m³.
- La capacité nominale de traitement de la station est de 600 m³/jour, le débit moyen est de 445 m³ avec plusieurs pointes supérieures à 1200 m³/jour dues aux problèmes d'infiltrations et de mauvais raccordements.

Pour remédier au problème et faire face à la nouvelle réglementation, le SIA a lancé un vaste programme de réhabilitation et de mise aux normes en 2018 dont les objectifs sont les suivants :

Hydraulique :



Bassin en construction



Bassin terminé

Réduire les débits d'eaux claires parasites entraînant fréquemment un dépassement du débit nominal de la station par la construction d'un bassin tampon de 600m³

Autosurveillance :

Mise en conformité des mesures entrée et sortie

Des prélèvements sont effectués toutes les heures, conservés au frais et mis à disposition de l'ARS.

Un bilan 24h est effectué une fois par mois par le délégataire et envoyé en laboratoire pour analyse.

Le SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration de l'Indre) effectue un auto contrôle des données et de validation des analyses.



Préleveur en entrée de station

Filière boues :

Montant des travaux :

725 000€^{HT} subventionnés à hauteur de 80% sur 698 000€^{HT} par le département et l'agence de l'eau. Dans le cadre de cette opération, des travaux supplémentaires d'aménagement ont été réalisés avec différents travaux tels qu'élagage d'arbres, remise aux normes des garde-corps autour des bassins, aménagement des voies de circulation.

Pour compléter cette opération, un schéma directeur a été lancé en septembre. Après appel d'offre, c'est l'entreprise N.C.A. qui a été retenue pour réaliser cette étude sur une durée d'un an. Cette étude a pour objectif d'améliorer la



Installation d'une table d'égouttage pour épaisseur des boues



Couverture du silo à boues existant

connaissance du patrimoine, de réaliser un diagnostic des réseaux et de la station de traitement, de recenser les anomalies et quantifier la pollution rejetée ainsi que son impact sur le milieu, d'élaborer un programme chiffré de travaux à réaliser sur les réseaux existants, de réduire les dysfonctionnements et limiter l'intrusion des eaux parasites.

Rappel sur les rejets autorisés et non autorisés dans le réseau

Déversements autorisés : les eaux usées domestiques

- Les eaux usées domestiques comprennent
- Les eaux ménagères (lessive, cuisine, toilette...)
 - Les eaux vannes (urines et matières fécales).

Déversements interdits (liste non exhaustive) :

- Le contenu des fosses sceptiques
- Les ordures ménagères même broyées
- Les huiles usagées et les produits inflammables
- Les liquides corrosifs, les acides et leurs dérivés
- Les peintures, les solvants et diluants
 - Les huiles de vidange
 - Les eaux pluviales

Le service d'assainissement peut être amené à effectuer, chez tout usager du service et à toute époque, tout prélèvement qu'il estimerait utile.

Si les rejets ne sont pas conformes aux critères définis dans le règlement de service, les frais de contrôle et d'analyse seront à la charge de l'usager.

Au printemps 2020, une journée porte ouverte sera organisée pour permettre à la population de découvrir la station et ses nouveaux équipements.



Local exploitation comprenant bureau, sanitaires et local d'analyses

Contacts clientèle et dépannage : SAUR service clientèle : 05 87 23 10 00

SAUR service dépannage : 05 87 23 10 09 (24h/24h)

Président : Alain MALASSINET

Vice- présidents : Clarisse PEPION, Yanick COMPAIN

Secrétariat : Mairie de St Florentin

Secrétaire : Caroline NANCEY

SICTOM - Bacs à compost

Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets, le SICTOM de Champagne Berrichonne met en place une opération de compostage.

Si vous êtes intéressés, un composteur de 445L vous sera remis, accompagné d'un bio-seau, d'un mélangeur et d'un guide d'utilisation pour le prix de 15€. Un seul composteur par foyer est préconisé pour débiter.

Pour commander votre composteur, nous vous invitons à remplir le bon de réservation disponible en mairie ou sur le site internet du SICTOM (www.sictom-cb.fr).

Vous avez ensuite la possibilité de le remettre à la mairie ou de l'envoyer par courrier au SICTOM avant le samedi 15 juin 2020.

Attention, pas d'envoi de chèque au SICTOM de Champagne Berrichonne ! Un chèque du montant de 15€, à l'ordre du Trésor Public, en l'échange de votre composteur vous sera demandé lors de la remise de celui-ci. Le SICTOM de Champagne Berrichonne prendra contact avec vous pour vous indiquer le lieu et la date de la mise à disposition de votre composteur individuel.



Le city-stade est né de la volonté de la municipalité de proposer à notre territoire un équipement sportif de qualité, multigénérationnel, ouvert à tous et en accès libre.

Cet équipement permet la pratique de diverses activités sportives collectives dans le cadre scolaire, périscolaire, associatif et répond également aux attentes des jeunes désireux de se retrouver en un lieu convivial autour d'une activité partagée. Car, nous le savons, si la pratique du sport est bénéfique pour notre santé, elle est aussi un vecteur de lien social incontournable.

La situation géographique

L'implantation de cet équipement n'a, bien sûr, pas été choisie au hasard. La réflexion a été menée dans une volonté affichée d'optimiser cet investissement en permettant son utilisation par le plus grand nombre. Il était donc essentiel qu'il soit situé dans le centre bourg pour permettre aux jeunes et aux associations d'y accéder facilement. La volonté de la municipalité étant de mutualiser cet équipement avec les structures communautaires, il était également important de prévoir une implantation à proximité des équipements scolaires et structures d'accueil petite enfance. De plus, cet équipement apporte une plus-value à la labellisation Village Etape et offre un service supplémentaire à la valorisation touristique. Le city-stade a donc été implanté à moins de 500 mètres du centre bourg, des structures d'accueil enfance et petite-enfance, du collège, du camping, de la piscine et de l'aire de sport couverte.

Plan de financement (HT)

Coût : 122 775.09€

Subventions :

- DETR : 30 693.82€
- CNDS : 26 000.00€
- FAR : 25 200.00€

Fonds propres : 40 881.47€

L'équipement

Le city-stade offre la possibilité de pratiquer de nombreuses disciplines : foot, hand, basket, volley, badminton, mini-tennis, hockey, tennis ballon... Soucieux de répondre aux attentes des différents utilisateurs, il est équipé d'une piste d'athlétisme, inexistante sur notre territoire et nécessaire pour l'enseignement sportif au collège. Travaillé conjointement avec les partenaires communautaires et associatifs lors de réunions publiques, cet équipement répond à l'ensemble des besoins identifiés.



Les utilisateurs

- > En accès libre et convivial pour les jeunes du territoire qui n'avaient aucun espace dédié.
- > Le collège et les écoles dans le cadre des activités d'éducation physique et sportive obligatoires.
- > Les structures d'accueil périscolaire et centres de loisirs.
- > La structure d'accueil petite enfance.
- > Les associations sportives : foot, hand, basket, badminton, gym...
- > Le club de l'amitié qui propose des activités à nos seniors.
- > Le CCAS de la commune qui met en place des ateliers séniors de sensibilisation à la mobilité.
- > Les utilisateurs du camping dans le cadre de la valorisation de notre labellisation Village Etape.
- > Le Centre Boursier, établissement thérapeutique qui accueille des personnes présentant des troubles psycho-sociaux stabilisés.
- > La commission jeunesse dans le cadre de leurs projets.
- > Les pompiers volontaires et les gendarmes dans le cadre de leurs entrainements sportifs.
- > Le Tour de l'Indre des Sports.
- > Les assistantes maternelles...





L'Ensemble PTYX présentera Book of Longing (Le Livre du Désir) de Philip Glass, œuvre composée sur des textes et en collaboration avec Leonard Cohen : vendredi 26 juin à la salle des Fêtes d'Aize.

Le Festival En Pratiques#3 : du 26 au 28 juin 2020

Du théâtre, de la musique, de la danse, du chant, des créations plastiques, du cirque et des expositions photographiques rythmeront trois jours de spectacles et de restitutions d'ateliers avec la complicité des artistes invités : Brigitte Seth et Roser Montlío Guberna de la Cie Toujours après minuit (théâtre et danse), Géraldine Aresteanu (photographie), Barbu Bejan (céramiste, street-artiste), Cécile Loyer (danse), Jean-Baptiste Apéré - Ensemble PTYX (chant et musique).

De plus, pour la programmation des spectacles présentés à Vatan à l'occasion du festival, La Pratique s'associe avec

Equinoxe, scène nationale de Châteauroux, les Centres Chorégraphiques Nationaux de Tours et Orléans, le Centre Dramatique National d'Orléans et le Centre Culturel Albert Camus d'Issoudun. Tout cela promet un très beau programme présenté soit en salle soit dans l'espace public pour trois jours de spectacles où certains habitants de Vatan et de la Communauté de communes seront associés aux artistes sur scène ! (Partenariat avec le Sporting Club Vatanais pour l'organisation du bal du samedi soir, avec les enfants de l'école La Poterne et du Collège Ferdinand de Lesseps, avec l'accueil de loisirs de Vatan).

Villages en Pratiques

Appel à participants !

Afin de préparer le Festival En Pratique#3, les artistes associés à cette troisième édition vous donnent plusieurs rendez-vous au printemps : soyez les bienvenus !

Ces ateliers de pratiques artistiques sont gratuits et ouverts à tous, quel que soit votre âge, sans niveau prérequis :

- Création chorégraphique de la « flash-mob » vatanaise avec Cécile Loyer : samedi 4 et dimanche 5 avril
- Création d'une œuvre collective avec le plasticien Barbu Bejan : samedi 6 et dimanche 7 juin
- « Don du son » avec le musicien Jean-Baptiste Apéré : mercredi 3 juin sur le marché de Vatan
- « Les goûts et les couleurs » avec Brigitte et Roser (théâtre, littérature) : 16 et 17 mai - 13 et 14 juin - 22 et 23 juin

Contact : La Pratique - 1 place Pillain - 36150 Vatan
Entrée libre sur réservation :
info@lapratique.org ou 06 95 24 61 46

Printemps 2020 : Les sorties de résidence à la Pratique

À la fin de chaque résidence, les artistes ouvrent les portes du studio de répétition pour nous présenter le résultat de leur travail. La présentation artistique est toujours suivie d'un débat-discussion entre les artistes et le public, puis la soirée se termine par un moment de convivialité autour de spécialités locales.

- **vendredi 27 mars à 19h : Pas de promesse aujourd'hui** de la Cie SB / Pied de Biche (danse)
- **vendredi 15 mai à 19h : Au seuil** par LAPS-ZONE (musique traditionnelle et performance)
- **vendredi 29 mai à 19h : Amazones** par la Cie Marinette Dozeville (danse)
- **vendredi 10 juillet à 19h : Membrance** par la Cie MO(UVE)MENT (danse-théâtre)

Commerces 2019

OUVERTURES

Au Fil de Vatan

Mercurerie, retouche, accessoires de mode
77 rue Grande - Tél : 09 76 40 21 62

Garage FDS Automobiles - Enseigne AD

41 avenue de la Libération - Tél : 02 54 49 76 58

Boulangerie RIPAMONTI

6 avenue de la Libération - Tél : 02 54 03 20 94

Un Temps pour Elle

Bien-être et relaxation, réflexologie plantaire
Rue Grande - Tél : 06 56 70 56 88

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

TUPPERWARE

6 Place de la République
Tél : 02 48 65 93 46

NOUVEAU DIRECTEUR

SIEMEL

ZI Les Noyers
Tél : 02 54 49 82 81

Cabinet de psychologie

Deux nouveaux psychologues sont installés à la Maison Médicale de Vatan, 62 avenue de la Libération.

Eléonore LAUZANNE, psychologue et psychothérapeute diplômée à l'Université de Tours et **Mathieu SAUVÉ**, psychologue clinicien et psychothérapeute diplômé de l'Université de Grenoble vous accueilleront les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 19h.

- Séance individuelle : 50€ (45 min/1h).
- Séance de couple : 80€ (1h15/1h30).

Eléonore Lauzanne : 07 54 37 54 30

Mathieu Sauvé : 07 54 37 77 09



QUELQUES FESTIVITÉS

Samedi 18 avril > **Brocante et Foire de Printemps**

Samedi 18 et dimanche 19 avril > **Fête foraine**

Samedi 12 et dimanche 13 septembre > **Fête des lentilles vertes du Berry**

Samedi 26 et dimanche 27 septembre > **Fête foraine**

Dimanche 27 septembre > **Brocante et Foire d'Automne**



STUDIO J

5 av. de la libération
VATAN

artisan coiffeur

02 54 49 78 96



49 route de Bourges - CS 10087
36103 ISSOUDUN - CEDEX
Tél: 02 54 03 32 32
Fax: 02 54 03 12 12

SOLUTIONS INFORMATIQUES
SOLUTIONS DE GESTION
GESTION DES DOCUMENTS
AMÉNAGEMENT D'ESPACES



FOURNITURES DE BUREAU

www.berry-buro.fr

NICKEL-PROPRE

Produits matériels d'hygiène et d'entretien à usage professionnel

Produits ECOLABEL

EYREIN - SCA TISSUE - ACTION PIN
TOP PRO Hygiène - MASSLINN
SPONTEX - 3M - NICOLS

Collectivités - Industries - Hôtels
Établissement de soins - Particuliers

Dératisation - Désinsectisation - Désinfection
Produits biocide 3D - LOGISSAIN
Traitement des nuisibles



15 r. de Berry - 36000 CHATTAUBRIQUET
E-mail: nickel.propre@orange.fr
www.nickel-propre.fr

Tel: 02 54 34 01 39
Fax: 02 54 34 01 39
02 54 34 46 92

Garage du Centre

Ets DEMAY Christian

02 54 21 78 44

Mécanique
Carrosserie
Pneus
Climatisation

Voitures
Neuves et
Occasions



ZI - Les Noyers - Av. de Paris
36150 VATAN
Fax: 02 54 21 92 28
E-mail: garageducentre36@orange.fr

Domus Immobilier



DOMUS IMMOBILIER

Thierry METVIER est à votre disposition pour :

ACHETER / VENDRE ou LOUER

15, place de la République • VATAN • 02 54 49 80 82
www.agencedomus.com



dalkia

GROUPE EDF



LA CIVETTE

Tabac - Presse- FDJ
Cadeaux - Papeterie




Horaires d'ouverture :

Lundi	7h00 - 13h00 / 15h00 - 19h30
Mardi	7h00 - 13h00 / 15h00 - 19h30
Mercredi	7h00 - 13h00 / 15h00 - 19h30
Jeudi	Magasin fermé
Vendredi	7h00 - 13h00 / 15h00 - 19h30
Samedi	8h00 - 13h00 / 15h00 - 19h00
Dimanche	8h30 - 12h00

M^{me} MAYERAS PATRICIA
84, rue Grande
36 150 VATAN

Tel: 02 54 49 86 10
lacivettevatan@orange.fr



MUTUELLES DU MANS ASSURANCES

Cabinet P.KORIOS
Agent Général

BP 12 - 71 avenue de la libération
36150 VATAN
Tél : 02 54 49 76 50
Fax : 02 54 49 93 13
Email : p.korios@mma.fr
N°ORIAS : 07011525



Fête Nationale : installation de jeux géants



Cérémonie commémorative du 19 mars



Départ Cyclocross décembre 2018



Halloween : rassemblement sous la Halle

Vacances de la Toussaint : visite du Pôle des Etoiles

Ils se sont dit OUI

Julien ANTOINE et Cécile MOULIN
Rudy LUSSERT et Alexandra DAVID
Richard BIZEAU et Agnès KILNDJIAN
Sébastien DUARTE et Alexandra MOUSSIDENE
Philippe DA SILVA et Emilie HARDY

Ils se sont pacsés

Romain LEBRETON et Audrey TRIPLET
Jonathan CATON et Céline LUCAS
Manuella BAPTISTA DE HORTA et Steven KUNTZ
Cédric BAUDET et Aurélie GREBANT
Aurélie WACOGNE et David DEUSSEN
Céline SERVAIN et Jérémy DE FREITAS RIBEIRO
Elodie MOREUX et Miguel BRAGA
Quentin COSTE et Jennifer BOUGHAMOURA

Ils sont arrivés

Lyséa TENAILLE
Arsène KASTELLER
William PLICAUD
Gabin LECLERC BRINAS
Taïss MEYNIER MAZZINI
Lyam MEYNIER MAZZINI
Arsène CORDONNIER
Kôme GUILLAUME
Liya OUVRAT
Manon JOLY
Faustine DUVOUX
Isaline BRISSAUD
Lylio BAUDET
Luce LE BARBIER
Myla JOSSON

Ils nous ont quittés

Suzanne GAUTIER épouse GAUTIER
Henriette GAILLAT veuve MOREAU
Geneviève CADOR veuve VEAUUVY
Michel JAMET
André BRIALIX
Alice ROBIN veuve LAMAMY
Suzanne PICARD veuve MORIN
Ernest DISTRIQUIN
Jeanne MORIN veuve SALLÉ
Geneviève BATY veuve PERCEVAL
Madeleine PENICHAUD veuve ETIENNE
Lucienne PION veuve WENGER
René TRUMEAU
Suzanne DISTRIQUIN veuve LABLANCHE
Marguerite RENAUDAT veuve FERRAGU
Colette MICHON veuve BOUCHARD

Patrick DESJARDINS
Andrée PATIN veuve VOUILLON
Yvette GIROD veuve MAUCHIEN
Bernard MESNARD
Maurice DUHAMEL
Solange DEBEURET épouse ROBERT
Ronald DEBEURÉ
Aliette DOUCET veuve MOULIN
Claire BALI
Michaël BODIN
Lucienne MÉTIVIER veuve LABLANCHE
Raymond ROBERT
Raymond DAVID
Jeannine VILLEZ veuve MUGUET
Danielle CAILLET veuve CLERGOT
Jean POIRIER

Yvonne LAURENT veuve GRENOUILLOUX
Santé GIULIANI
Suzanne LELARGE épouse DESJARDINS
Gilberte AUBRET veuve RÉJAT
Louisette LUCAS veuve GUILLEMINOT
Jean PINEAU
Ernesto GONÇALVES ROSA
Elisabeth CUREAU
Arlette JOUSSE veuve DISTRIQUIN
Jacques TOUZET
Jean MICHOT
Roberte COURBRANT, veuve AUBRET
Jacqueline CHAUVEAU, veuve MICHEL
Jacques LEFEBVRE
Ghislaine POIGNAULT, veuve GARNIER
Annic FAYAT

 Une entreprise de tradition rurale
au service de son environnement 

AGRICULTURE – ELEVAGE – BIO
ALIMENTATION DU BETAIL
ENERGIES – CARBURANTS

GRANULES DE BOIS sacs et vrac – LUBRIFIANTS

ADBLUE

Route de Giroux
36150 VATAN
Tél : 02 54 49 74 19
www.andrevillemont.com

 **Groupama**

Meghann Demarcq
Conseillère Assurances et Banque

Groupama Centre Atlantique
20, avenue de la Libération – 36150 VATAN
Tél. 02 54 49 76 70 – Port. 06 95 16 50 93
Fax 02 54 49 87 80
meghann.demarcq@groupama-ca.com
groupama.fr

Horaires services publics

Mairie 02 54 49 76 31

Fax : 02 54 49 93 72

E-mail : accueil@vatan.fr - Site : www.vatan.fr

 **Mairie de Vatan**

Bureaux ouverts du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h.

Maison France Services 02 54 49 23 22

E-mail : msap@vatan.fr

Bureaux ouverts le lundi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, le mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h.

Communauté de Communes 02 54 49 77 07

Fax : 02 54 49 98 92

E-mail : accueil@cc-champagne-boischauts.fr

Site internet : cc-champagne-boischauts.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi : 9h-11h30 / 13h30-16h.

Autres services

Service Plus 02 54 49 79 45

E-mail : contact@serviceplus36.fr

Service Repas 02 54 21 67 73

E-mail : contact@servicerepas.com

Familles Rurales 02 54 49 94 40

Episol 02 54 49 86 11

episol36@gmail.com

Déchetterie 02 54 49 97 23

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45. Fermée le jeudi.

SICTOM 02 54 03 60 90

Bibliothèque 02 54 49 85 73

Piscine 02 54 49 76 25

Camping 02 54 49 91 37

Gendarmerie 02 54 03 49 20

Notaire 02 54 49 80 91

Paroisse de Vatan 02 54 21 06 63

La Poste 02 54 49 71 27

EDF 0 810 236 236

SAUR 05 87 23 10 09

Unité territoriale

du Conseil Départemental 02 54 03 47 00

Tourisme

Office de Tourisme 02 54 49 71 69

Musée du Cirque 02 54 49 77 78

Musée de l'Équipement 09 75 97 89 11

Enfance - Petite Enfance

Collège 02 54 49 74 08

Ecole maternelle et primaire Ste Marie 02 54 49 77 84

Ecole primaire la Poterne 02 54 49 82 44

Ecole maternelle la Poterne 02 54 49 74 08

Les Ptits Loups (crèche) 02 54 49 88 74

Relais Assistantes maternelles 02 54 21 77 91

Accueil de loisirs 02 54 49 81 08

Permanences à la MFS

Conciliateur de justice M. Péloille 09 63 44 89 73

ADIL (infos logement) : 3^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 12h

Mission locale : 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois

Assistante sociale sur rdv 02 54 22 25 42

Santé

Médecins Drs Proutière 02 54 49 75 31

Infirmières SCPI Foucat, Moulin, Fesneau 02 54 49 75 98

Psychologue

Mme Lauzanne 07 54 37 54 30

M. Sauvé 07 54 37 77 09

Dentiste Dr Leca 09 52 09 81 83

Kinésithérapeute M. Androdias 02 54 49 77 96

Ostéopathe Mme Chalet 09 81 74 28 00

Podologue M. Huguet 02 54 21 73 98

Pharmacie

Delemar-Malerbi 02 54 49 70 08

SSIAD 02 54 49 96 96

Maison de retraite 02 54 49 71 56

Centre Boursier 02 54 49 87 58

Taxis VSL

Alexandre Barre 02 54 49 97 40

Julien Limousin 02 54 49 96 84

Ambulances

P. Leblanc 02 54 49 77 58

S.A.S. PLOMBERIE CHAUFFAGE BERTRAND



Création & Rénovation de Salle de Bains
Dépannage • Installation
Chaudière

Intervention rapide

bertrand.nml@orange.fr
36150 GIROUX
TEL. 02 54 03 13 49 - PORT. 06 50 01 01 36

EUROTYRE PNEUS ET SERVICES **LESECHE & FILS**
Pneus et accessoires



Julien Lesèche

Tél. 02 54 21 38 91
06 82 68 69 01

Tél. 02 54 49 74 02
Fax 02 54 49 79 01

ZAC - Rue de Lattre de Tassigny 57 Avenue de la libération
36 100 ISSOUDUN 36 150 VATAN

leseche1@wanadoo.fr lesechevatan@wanadoo.fr

Carrefour market



Rte de Chateauroux 36150 VATAN
☎ 02 54 49 71 31

OUVERT
Du Lundi au Samedi de 9h à 19h30
Le Dimanche de 9h à 12h30



Location véhicules
Station

CD@INFO  **ebp**
SOCIÉTÉS DE GESTION

Cuma Dursun
4 Rue Felix Pyat
18100 Vierzon
Tel : 02 48 52 13 11
www.cdinfo-sas.fr
@: cuma@cdinfo-sas.fr
Siret 80181163900013

Vente et Réparation Informatique
Installation Réseaux / Vpn /
Internet / Tél Mobiles
Photocopieur / Imprimante
Logiciels Metiers

BAR TABAC
«Le Drakkar»



3, Place de la République
36150 VATAN
Tél. 02 54 49 86 33

Gilles'LOISIRS

CARAVANE - CAMPING - CAMPING-CAR
64 avenue de la Libération
36150 VATAN
09 83 70 16 79
www.gillesloisirs-campingcar.fr

SARL. **GAUGRY** DP

Charpente
Couverture
Aménagement de Combles

Tél. 02 54 49 94 98
36150 LINIEZ
Fax. 02 54 49 86 15
E-mail : sarlgaugrydp@wanadoo.fr

TRAVAUX PUBLICS

SARL **EMMANUEL MERY**



■ TERRASSEMENTS
■ VRD
■ ASSAINISSEMENTS
■ PLANS D'EAU

emmanuelmery374@orange.fr
5, rue du Stade 36150 GUILLY
Tél. 02.54.49.75.32 ■ Port. 06.12.50.88.19